

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
COURBEVOIE

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

3 040 864

②1 N° d'enregistrement national : **15 01895**

⑤1 Int Cl⁸ : **A 46 B 5/00 (2017.01)**

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

⑫② Date de dépôt : 11.09.15.

⑫③ Priorité :

⑫④ Date de mise à la disposition du public de la demande : 17.03.17 Bulletin 17/11.

⑫⑤ Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

⑫⑥ Références à d'autres documents nationaux apparentés :

Demande(s) d'extension :

⑦① Demandeur(s) : AKERMAN JEAN — FR.

⑦② Inventeur(s) : AKERMAN JEAN.

⑦③ Titulaire(s) : AKERMAN JEAN.

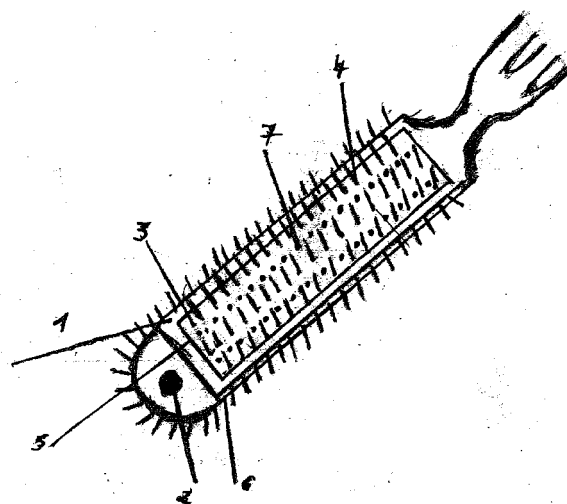
⑦④ Mandataire(s) : AKERMAN JEAN.

⑤④ **BROSSE A LISSER.**

⑤⑦ Brosse à cheveux métallisée constituée par un emboilage de soies de nylon ou de sanglier mélangées à des fils métalliques non ferreux proportionnés au mélange Fig 4, implantés sur une forme arrondie ou plate Fig 6.

La tête de brosse Fig 6 est constituée par une forme ronde d'environ 1/3 arrondi complétée par un méplat ajouré et évidé dans sa longueur Fig 2.

Une fine plaque métallisée Fig 3 conductible contrecollée sur le méplat Fig 6.



FR 3 040 864 - A1



État de la technique

Pour un lissage il est nécessaire d'étirer les cheveux à savoir que l'on peut les allonger pouvant être étirés jusqu'à 10% de sa longueur.

5 Un lissage ne pouvant être réalisé aujourd'hui qu'avec une brosse ronde ou plate selon la technique manuelle du coiffeur.

Brosse en bois, souvent évidée sur sa longueur jusqu'au manche, ou bien avec une brosse forme tube métallique perforé avec une sortie de poils par les perforations (sanglier ou nylon), ou encore avec une nouveauté : 2 plaquettes articulées en mâchoire implantées de poils faisant mâchoire et permettant de lisser et d'étirer les cheveux.

10 Inconvénient : ceci ne permet pas de donner un coiffant façon volumatrice seulement d'étirer les cheveux en les séchant par un séchoir à main.

Aussi, il est connu d'une brosse ovale dite brosse américaine implantée de poils de sangliers ou nylons pouvant en faisant pivoter la brosse étirer les cheveux en les séchant.

15 Ses 2 côtés possèdent un aplat arrondi sur les côtés mais ne possédant pas de champs plat.

Inconvénient de cette brosse en faisant pivoter sur l'autre face cette brosse fatigue énormément de par sa manipulation le poignet.

20 Encore un autre modèle dit brosse triangulaire possédant 3 champs plats, aussi arrondies sur les côtés avec 3 angles, celle-ci permet aussi de sécher en étirant les cheveux mais comme le modèle de la brosse ovale ne permet pas un décrochage de la racine et de modeler une mèche.

Dernier modèle : une brosse carrée possédant 4 côtés angulaires arrondis, brosse en métal trouée avec un goupillon intérieur n'ayant pas un champs plat assez large.

25 Selon l'invention le nouveau modèle revendiqué garde la traditionnelle forme arrondie sur ses 2/3 avec un méplat de 1/3 Fig.1 qui de ce fait crée 2 angles aigus et en

2

faisant pivoter et tourner la brosse crée une forte tension sur la mèche en l'étirant sur sa longueur.

Selon l'invention ce nouveau modèle de brosse en bois est aussi troué dans sa longueur Fig.2, mais, est perforé de plusieurs rangées de trous Fig.6 pour une circulation
5 d'air chaud de part en part. Ce modèle peut être aussi être réalisé en métal ou en plastique bien sur ajouré.

Son plateau est garni d'une fine plaque de laiton contrecollée Fig.3, très bon conducteur thermique, bon condensateur de chaleur ainsi qu'accumulateur de champ
10 électrique statique.

Un nouvel emploiage très particulier principalement en sanglier ou nylon est
15 mélangé a une nouveauté, un emploiage extrêmement fin de fils de laiton, de 0,25 dixième donc le pourcentage est précis ou variable Fig.4.

Ce mélange a pour but de condenser la chaleur étant chauffé par l'action de la
chaleur d'un séchoir à main afin d'accélérer et de communiquer cette chaleur sur les
15 cheveux mouillés en cours de mise en forme, ceci principalement, ou éventuellement sur
cheveux secs, ainsi qu'un micro-repassage du cheveu par les fils de laiton réchauffés et
d'autre part les cheveux mieux cardés.

D'autre part ce garnissage permet de solidifier le plot Fig.5 a sa base et de le rendre
plus rigide tout en gardant de la souplesse et élasticité sur les pointes et mi-longueur.

20 Le piquage des plots peut commencer à 1 cm du début des rangées du haut et du
bas Fig.5 de l'emploiage totale de la brosse car les bordures sont extrêmement sollicité
surtout près du pouce qui peut être en contact régulier avec les fils de laiton.

On observera un piquage en biais sur le méplat et le chanfrein Fig.6 La plaque de
laiton est contrecollée par un adhésif double face.

25 On se permettra d'insister particulièrement sur le modèle exclusif de l'opposition de

l'arrondi ayant pour jonction avec le méplat d'un chanfrein de 3 à 4 mm environ Fig.6.

Revendications :

1.- Brosse en bois, métal ou plastique comprenant un empoilage, caractérisée en ce que l'empoilage comprend un mélange proportionnel de soies de nylon ou de sanglier et de soies de laiton.

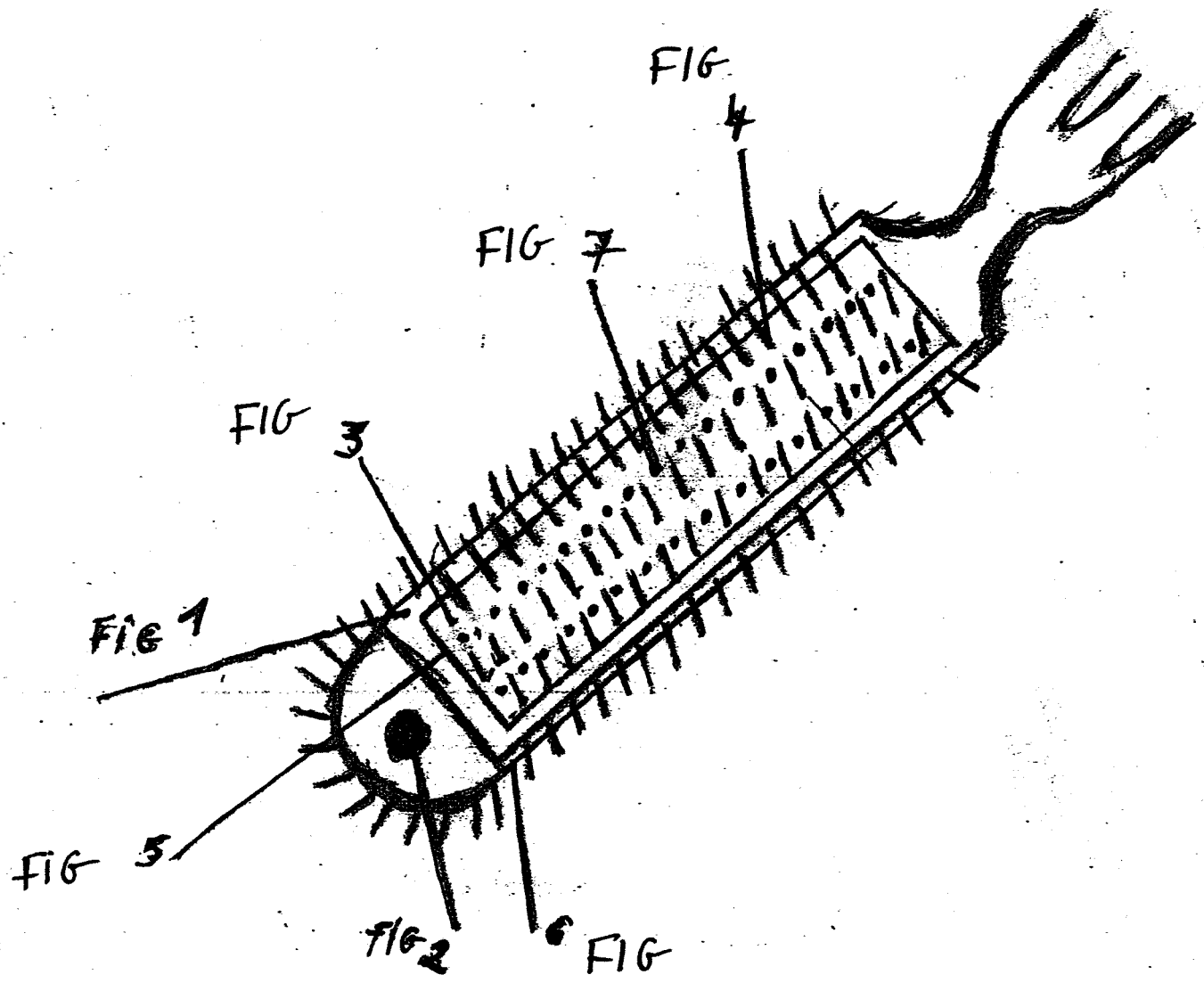
5 2.- Brosse selon la revendication 1, comprenant un méplat (6) et un arrondi.

3.- Brosse selon la revendication 2, dans laquelle le méplat (6) comprend une plaque (3) en laiton de 1/10 ou en cuivre ou tout autre matière conductible métallisée.

10 4.- Brosse selon la revendication 2 ou 3, dans laquelle l'empoilage comprend au moins une rangée de chaque côté du méplat piqué en biais.

5.- Brosse selon la revendication 2, 3 ou 4, dans laquelle l'empoilage rejoint en jonction le méplat (6) à l'arrondi.

A




**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**
N° d'enregistrement
nationalétabli sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la rechercheFA 817724
FR 1501895

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	JP 2003 019032 A (IKEMOTO BRUSH KOGYO KK) 21 janvier 2003 (2003-01-21)	1	A46B5/00
Y	* alinéa [0013] * * abrégé; figures *	2-5	
X	----- EP 2 016 865 A2 (LESSMANN GMBH [DE]) 21 janvier 2009 (2009-01-21)	1	
Y	* alinéa [0018] * * revendications 1, 3; figure 3 *	2-5	
Y	----- EP 0 387 239 A2 (GERHARDT LEONHARDT [AT]) 12 septembre 1990 (1990-09-12)	2-5	
A	* colonne 2, lignes 31-36 * * colonne 2, ligne 1 - colonne 3, ligne 8 * figure *	1,3	
A	----- US 8 448 649 B2 (KLOEPEL-RIECH MICHAEL [DE] ET AL) 28 mai 2013 (2013-05-28)	1,3	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
	* colonne 8, lignes 3-34 * * figure 3 *		A46B

Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
26 avril 2016		Chabus, Hervé	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un		à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date	
autre document de la même catégorie		de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

1

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1501895 FA 817724**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 26-04-2016

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
JP 2003019032	A	21-01-2003	AUCUN	
EP 2016865	A2	21-01-2009	DE 202007010102 U1 EP 2016865 A2	13-09-2007 21-01-2009
EP 0387239	A2	12-09-1990	AT 391600 B CA 2011581 A1 DE 59006092 D1 EP 0387239 A2	25-10-1990 08-09-1990 21-07-1994 12-09-1990
US 8448649	B2	28-05-2013	AT 523106 T CN 101765385 A CN 101765386 A CN 101765387 A CN 101815452 A CN 104799563 A DE 102007035247 A1 EP 2173212 A1 EP 2173213 A1 EP 2173214 A1 EP 2173215 A1 ES 2372897 T3 ES 2531521 T3 JP 5090530 B2 JP 5090531 B2 JP 5090532 B2 JP 5101697 B2 JP 2010534536 A JP 2010534537 A JP 2010534538 A JP 2010534539 A PL 2173215 T3 RU 2009146890 A RU 2009146893 A US 2011088275 A1 US 2011088714 A1 US 2011094535 A1 US 2011315158 A1 WO 2009015803 A1 WO 2009015829 A1 WO 2009015832 A1 WO 2009015833 A1	15-09-2011 30-06-2010 30-06-2010 30-06-2010 25-08-2010 29-07-2015 19-02-2009 14-04-2010 14-04-2010 14-04-2010 14-04-2010 27-01-2012 16-03-2015 05-12-2012 05-12-2012 05-12-2012 19-12-2012 11-11-2010 11-11-2010 11-11-2010 11-11-2010 29-02-2012 10-09-2011 10-09-2011 21-04-2011 21-04-2011 28-04-2011 29-12-2011 05-02-2009 05-02-2009 05-02-2009 05-02-2009